

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT Par année \$5.00 Pour six mois 1.50 Pour quatre mois 1.00 Edition Hebdomadaire Pour l'année \$1.00 Payable d'avance.

ANNONCES Première insertion, par ligne... 0.10 Tous les jours... 0.05 Trois fois par semaine... 0.04 Une fois la semaine... 0.03 Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50 Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Mai 1885

CAPTURE IMPORTANTE

Une dépêche nous apprend que Dumont vient d'être arrêté sur la frontière américaine. Cet homme-là a montré une bravoure telle qu'il a soulevé des sympathies jusque parmi ceux qui l'ont combattu.

La même dépêche nous annonce que Poundmaker et les autres chefs qui agissaient avec lui se sont définitivement livrés à Middleton sans condition. Poundmaker avait voulu poser des conditions, mais Middleton lui a dit que, s'il ne mettait pas bas les armes immédiatement, il le pourchasserait sans merci.

Il ne reste plus à appréhender que Gros Ours et les auteurs du massacre des Pères Fafard et Marchand. On ne devra reculer devant aucun sacrifice pour châtier comme ils le méritent les auteurs de ce double et épouvantable crime.

LE HANSARD

Il paraît que certains hommes politiques se sont coalisés pour abolir le Hansard. Nous voulons croire que ce n'est ici qu'une rumeur sans fondement; mais, si la nouvelle était vraie, elle serait très-regrettable. Pour un, nous nous faisons, dès à présent, un devoir d'enregistrer protestation contre l'initiative en contemplation qui, à notre avis, est peu judicieuse et pas du tout marquée au coin de l'intérêt public et de l'économie bien entendus.

Le manque d'espace nous force à remettre à demain une étude plus complète de cette question.

AU PARLEMENT

26 mai.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la marquise de Lansdowne ont invité à un dîner officiel à Rideau Hall, le lundi, 25 mai, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de la Reine Victoria, les sommités ecclésiastiques de la Capitale et les principaux personnages de la politique fédérale, tant à la Chambre des Communes qu'au Sénat, en compagnie de leurs femmes.

La fanfare des gardes à pieds du Gouverneur-Général avait chargé du programme musical du banquet et la fête a été fort belle et joyeuse.

La société Royale du Canada a tenu hier la première séance de sa quatrième convention annuelle, dans la salle du comité des chemins de fer, aux Communes.

Les officiers de la société sont: Président-honneur, Son Excellence le marquis de Lansdowne.

Président, J. Sterry Hunt. Vice-président, Daniel Wilson, Sec.-Hon., J. G. Bourinot.

Trés.-Hon., J. A. Grant, M. D. Étaient présents les membres suivants: MM. les abbés Bégin et Casgrain, l'honorable M. Chauveau, M. Faucher de St Maurice, M. Marquette, M. Sulte, M. l'abbé Verreau,

M. l'abbé Tanguay, MM. J. G. Bourinot, Dr Bucke, Rév. M. Dawson, Evan McColl, Charles Sangster, Geo. Stewart, jr., Dr Withrow, Dr Daniel Wilson, C. H. Carpmael, Dr Fortin, Prof. Haunal, Très-Rév. M. Hamel, G. C. Hoffmann, Prof. Johnson, Dr Sterry Hunt, Prof. Loudon, M. McFarlane, Dr G. M. Dawson, Sir W. Dawson, Dr J. A. Grant, Prof. Laflamme, Prof. Macoum, M. Matthew, M. Saunders, M. Whiteaves, Dr Goldwin Smith.

La société Géographique de Québec était représentée à la séance par M. H. J. B. Chouinard, la société littéraire et historique de la même ville par M. le Dr J. Harper, la société historique de la Nouvelle Écosse par A. G. Bourinot, la société numismatique et antiquaire de Montréal par R. W. MacLachlan, la société d'histoire naturelle de la même ville par le Dr J. Baker Edwards, la société Murchison de Belleville par W. R. Smith, la société littéraire et scientifique d'Ottawa par M. P. Anderson, le club des naturalistes d'Ottawa par W. L. Scott, la société entomologique d'Ontario par W. D. Harrington, la société d'Hamilton par T. C. Keefer, la société historique de Montréal par le juge Baby, l'Institut Canadien par D. Ellis.

Le Président et les autres orateurs ont rendu un beau tribut d'éloges à la mémoire du regretté Oscar Dunn et le marquis de Lansdowne a prononcé un discours fort applaudi.

On a encore discuté le bill des cens électoral, cet après-midi, et tout le débat a roulé sur un amendement de Sir John A. MacDonal stipulant que seuls les sauvages possédant et occupant un terrain particulier évalué à au moins \$150 pourront jouir du droit de vote sous la nouvelle loi.

La séance s'est ajournée à 2.35. LOGNON.

Le Service Civil et le Suffrage

Discours prononcé par M. Tassé, M. P. à la Chambre des Communes, séance du 23 mai 1885.

M. le Président.

Je n'hésite pas à déclarer que je voterai contre la proposition qui vient de nous être présentée par l'honorable député de Bothwell (M. Mills). Cette proposition est contraire à l'esprit du projet de loi soumis par le gouvernement et qui est d'élargir la base du suffrage. Elle est également contraire à la prétendue politique de l'opposition qui trouve que cette mesure n'est pas assez libérale, qu'elle ne va pas aussi loin que certaines lois provinciales.

Les libéraux devraient être les derniers à vouloir ainsi frapper d'ostracisme une classe importante de la société. L'acte qu'ils nous demandent d'approuver serait injuste, arbitraire, contraire à l'intérêt public.

On nous dit que les fonctionnaires de l'État ne peuvent voter avec liberté et indépendance. C'est une assertion sans fondement. Le gouvernement voudrait-il exercer de la coercition sur eux qu'il ne le pourrait pas. Les employés publics sont protégés par le scrutin secret.

Si le scrutin est impuissant à les protéger—ce que je n'admets pas—revenons alors au vote ouvert. Car la véritable raison du scrutin secret est qu'il protège le votant contre toute influence qui pourrait gêner sa liberté.

On voudrait faire croire que les fonctionnaires publics désirent être privés des droits politiques du

citoyen. Or, de quelle autorité les membres de la gauche risquent-ils cette prétention? Qui les a requis de parler au nom du service civil? Personne que je sache. Il est possible que quelques employés préfèrent se désintéresser complètement de la chose publique. Mais ceux-là peuvent s'abstenir de voter. J'ai été moi-même pendant six ans l'un des officiers du Parlement, j'ai eu depuis beaucoup de rapports avec le service civil, et je suis encore à apprendre que ces messieurs désirent renoncer à leurs droits de citoyen. Je suis persuadé au contraire que le grand nombre veut à ce droit comme à un droit sacré.

Si la gauche n'a pas voulu tromper la Chambre en prétendant que les employés publics désirent perdre leurs droits politiques, il était un moyen bien simple de nous éclairer sur ce point. Elle qui est si prodigue de pétitions, pourquoi ne nous a-t-elle pas soumis une requête à cet effet, signée par les employés?

Honorable M. Mackenzie—Pour faire destituer ceux qui l'auraient signée?

M. Tassé—C'est ce qui serait sans doute arrivé au temps où vous étiez premier-ministre. Veuillez ne pas mesurer les conservateurs à votre aune (applaudissements).

M. Cameron (Inverness)—J'aimerais à donner un mot d'explication.

M. Tassé—Je céderai la parole à l'honorable député dès que j'aurai terminé. L'honorable député a tellement pris le temps de la Chambre qu'il devrait se montrer un peu plus patient, un peu moins absorbant. (On rit.)

Je sais bien pourquoi on voudrait pratiquer cet ostracisme contre les fonctionnaires de l'État. Ce n'est pas une raison d'intérêt public qui anime les libéraux. Cette raison qu'ils invoquent est un leurre, un masque. Les libéraux veulent ostraciser les employés publics tout simplement parce qu'ils voient en eux autant d'appuis du gouvernement. Ils font erreur cependant, car le parti libéral est suffisamment représenté dans l'administration de la chose publique.

Cinq députés ministres appartenaient au parti libéral avant d'entrer au service de l'État. On sait que l'auditeur-général, qui occupe une position réellement plus importante que celle d'un député-ministre—on le dit même au-dessus des ministres—n'a jamais été soupçonné de sympathies conservatrices. Dans le seul département de l'Agriculture, je connais au moins une demi-douzaine d'employés qui n'ont certainement jamais voté dans le sens conservateur. Lorsque je quittai le département des traducteurs, sur sept employés j'étais le seul qui fut conservateur. Cela ne prouve pas que la graine libérale soit inconnue dans le service civil. Au reste, ceux qui savent ce qui s'est passé sous les administrations libérales avant la confédération, si éphémères qu'elles aient été, et ceux qui ont suivi de près le gouvernement Mackenzie, n'ignorent pas qu'à ces différentes époques le parti libéral s'est beaucoup plus occupé de caser ses amis que de soigner les intérêts du pays. Voilà pourquoi ce parti est là, d'où il n'aurait jamais dû sortir, voilà pourquoi il s'agit aujourd'hui, avec l'impuissance d'une opposition factieuse.

On a prétendu que les députés d'Ottawa ne tenaient autant au vote du service civil que parce qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Quand j'ai été élu pour la première fois, en 1878, il m'a fallu lutter contre le gouvernement Mackenzie, contre toutes les influences dont il pouvait disposer, et elles étaient considérables. Le premier ministre honora même d'une visite mes électeurs qui se montrèrent insensibles aux charmes de son éloquence. Les employés conservateurs s'abstinrent en grand nombre de voter; je ne puis en dire autant des libéraux qui tous furent très-ardents à affirmer leurs opinions politiques; cela ne m'empêcha pas d'être élu

par 400 voix de majorité contre un de mes adversaires et par 500 contre l'autre. En 1882, j'ai été réélu par une majorité un peu moins forte, un peu plus de 300; chiffre dont serait satisfait plus d'un député libéral. Que la majorité des employés publics aient voté pour moi, je n'en ai pas le moindre doute. Aussi je suis fier de posséder la confiance d'un corps aussi éclairé et je serais désolé de la perdre.

De cela s'ensuit-il que les députés conservateurs d'Ottawa doivent leur élection exclusivement ou principalement au service civil? Accablement. Il y a ici près de 5000 votes, dont pas plus de 400 à 500 appartiennent au service civil. C'est-à-dire que nous devons notre élection non-seulement au service civil, mais à toutes les classes, à tous les éléments dont se compose la population. Ce fait est tellement manifeste qu'à mes deux élections, j'ai obtenu la majorité non-seulement dans les quartiers où le service civil est principalement représenté, mais aussi dans les quartiers occupés par les classes commerciales et ouvrières. Il est de fait que toutes les classes à Ottawa se donnent la main pour combattre la politique libérale (appl.)

Est-il bien étonnant en fin de compte que la ville d'Ottawa soit conservatrice. Si elle est aujourd'hui la capitale du Dominion, à qui le doit-elle? Au parti conservateur. Si elle a aujourd'hui deux députés à la Chambre des Communes, à qui le doit-elle? Au parti conservateur. Et si elle n'a qu'un seul député à Toronto, à qui le doit-elle? Au parti libéral. A quel parti doit-elle le plus de reconnaissance? La conclusion est facile à tirer. Si la ville d'Ottawa est aussi profondément conservatrice, on peut encore en trouver le secret dans le fait qu'elle obéit à l'un de ces courants populaires qui se communiquent à tout un pays et deviennent pour ainsi dire électriques. En 1878 comme 1882, presque toutes les villes du pays, à commencer par Montréal et Toronto, les deux plus grands centres du commerce et de l'industrie, jusqu'à Charlottetown et Victoria, aux deux extrémités du pays, se sont prononcées en faveur de la politique nationale, et il n'est pas étonnant qu'une ville aussi intelligente que la capitale du Canada ait été non seulement la première à suivre l'exemple, mais la première à leur battre la marche. Rappelez-vous l'élection de 1877 à Ottawa quand M. Currier fut réélu par 1263 voix. Cette élection fut le glas funèbre du parti libéral en même temps que le signal de victoires conservatrices qui ont été depuis autant de victoires nationales. (Appl.)

Et pourquoi priverait-on les employés publics de leur droit de citoyens? Est-ce parce que leur connaissance des affaires publiques, leur connaissance des hommes et des choses les met dans une position exceptionnellement avantageuse pour rendre un verdict intelligent? Si l'on veut que l'intelligence soit représentée dans le suffrage populaire, n'allons pas sanctionner une proposition aussi véritablement rétrograde. En Angleterre et aux États-Unis on n'a jamais songé à enlever le droit de vote aux officiers publics. Il était réservé à la gauche de faire mentir le nom qu'elle porte et de se montrer le parti le plus libéral qui ait existé. (Appl.)

ON DEMANDE

Deux garçons pour porter les paquets. S'adresser à M. A. C. Larose, No. 43 et 51, rue Rideau.

SOUSSIONS

Des soumissions pour l'érection d'une chapelle à Casselman, comté de Russell, Ontario, seront reçues par les sous-signés jusqu'au 30 juin prochain inclusivement. Les plans et spécifications pourront être examinés à Casselman ou à St Albert en s'adressant aux soumissionnés qui ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Révd. A. PHILION P.T.R. Curé St Albert. OLIVIER QUESNEVILLE, J. P. Casselman.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez du bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

DEMENAGEMENT

DA LA MAISON

Blais et Thériault.

LUNDI, 18 Mai,

Nous ouvrirons notre nouveau magasin au

No. 73 rue Sparks

Nous nous sommes assurés les services de Mlle O'Gilvie, qui excelle dans la confection des

Robes, Manteaux, Chapeaux, Etc., Etc.

Nous venons de recevoir des Etouffes à Robes d'un genre tout nouveau, et nous invitons les dames à venir les examiner.

BLAIS & THERIAULT,

Dr ALFRED SAVARD

BUREAU:

NO. 376, RUE CUMBERLAND.

Ancienne résidence du Dr Prevost. Ottawa, 15 mai 1 an.

Nouvelles MARCHANDISES

24 CAISSES

Nouveaux Chapeaux,

Nouvelles Plumes,

Nouvelles Fleurs,

Nouveaux Rubans,

Etc., Etc., Etc.,

CHEZ

A. Woodcock

Célèbre Magasin de Modes, 39, RUE SPARKS.

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ

Dorion &

Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA. 1a.

18 Oct. 1884 1a.

ASSOCIATION MUTUELLE

DE

PREVOYANCE

DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL:

162 RUE ST JACQUES-

MONTREAL.

DIRECTEURS.

A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque,

Jacques Carrière—"Président."

Hon. W. W. Lynch, M. P., P.

Commissaire des Terres de

la Couronne Québec, P. Q. Vice

Ben. Globensky, Ecr., C. R. J

L. H. Marne, M. P., Président du bureau

d'Agriculture de la province de Québec.

John L. Cassidy, Ecr., Négociant.

J. McEntyre, Ecr., Marchand.

H. Babcock, Ecr., Manufacturier.

John L. Harris, Ecr., Moncton, N. B.

Arthur Gagnon, Ecr.

John Hopper, Ecr., M. D.

J. J. Guérin, Ecr., M. D.

Hon. Alex. Lacoste, C. R., M. C. R., et T.

J. Bisillon, B. O. L.—Aviseurs Légaux.

Arthur Gagnon—Secrétaire et Trésorier.

John Hopper—Agent Général.

Dr. J. J. Guérin,—Directeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial.

Pour informations s'adresser à

M. CHARLES PUNCHARD

No. 76, RUE SPARKS, OTTAWA. 1 an.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HENANN'S BENATINE contre les Hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage. États-Unis et dans la Possession HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.